



île de France



Institut de Formation en Soins Infirmiers

Directrice des Soins : Madame Maryse COPIN

Siret : 267700086000 – Déclaration d'activité : 11770466477

**TAXE D'APPRENTISSAGE 2023
FICHE DE VERSEMENT
Collecte au bénéfice de l'IFSI-IFAS de Provins**

Coordonnées de l'entreprise versante :

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Code postale :

N° Siret :

E-mail :

L'école peut recevoir la taxe au titre des 2 catégories :

- La catégorie A pour l'Institut de Formation d'Aides-Soignants,
- La catégorie B pour l'Institut de Formation en Soins Infirmiers.

Versement effectué :

Montant total alloué à l'IFSI-IFAS (A + B) : euros.

Mode de versement : chèque virement

Chèque à l'ordre du trésor Public.

RIB :

Banque Guichet	N° compte	Clé RIB	IBAN	B.I.C.
30001 00525	D7750000000	40	FR57 3000 1005 25D7 7500 0000 040	BDFEFRPPCCT
Titulaire du compte : Trésorerie de Provins SPL – Domiciliation BDF Paris				

La fiche est à retourner :

- par mail à : ifsi@ch-provins.fr,
- par courrier : IFSI – route de Chalautre – BP 212 – 77488 PROVINS CEDEX.

Un reçu vous sera envoyé avec le montant versé et la date de versement.

Date et cachet de l'entreprise.